

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 19-mai-2020

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Hafnium Oxychloride Powder

Autres moyens d'identification

Code du produit SAC039 N° ID/ONU 3260

Synonymes Poudre d'oxychlorure d'hafnium: poudre d'oxyde de chlorure d'hafnium, poudre d'oxyde de

dichlorure d'hafnium, poudre de monoxyde de dichlorure d'hafnium, (Produit #413)

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Intermédiaire chimique.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA

15222 USA

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1B |
|----------------------------------------------|--------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Peut être corrosif pour les métaux | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves



Date de révision 19-mai-2020

Aspect cristallin Poudre État physique Solide Odeur Piquant, Chlore légère

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit sec

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Réagit violemment au contact de l'eau

(EUH014)

Autres informations

Nocif en cas d'ingestion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Poudre d'oxychlorure d'hafnium: poudre d'oxyde de chlorure d'hafnium, poudre d'oxyde de dichlorure d'hafnium, poudre de monoxyde de dichlorure d'hafnium, (Produit #413).

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|--------------------------------|------------|------------|
| Oxyde de dichlorure de hafnium | 13759-17-6 | 97->99 |
| Oxyde dichlorure de zirconium | 7699-43-6 | 0 - 3 |

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou

un centre antipoison.

Ingestion NE PAS faire vomir. Faire boire au patient de grandes quantités d'eau si possible. Appeler

un médecin immédiatement pour obtenir des instructions supplémentaires.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer des effets gastro-intestinaux en cas d'ingestion. Un contact avec la peau

humide peut causer des brûlures cutanées. Peut provoquer des difficultés respiratoires par

inhalation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Incombustible.

Moyens d'extinction inappropriés

Incombustible. En cas d'incendie dans la zone, éviter le contact de l'eau avec le produit

pour empêcher le dégagement de gaz dangereux.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Incombustible.

Produits de combustion

dangereux

Le gaz chlorhydrique peut provoquer une irritation des voies respiratoires et / ou des yeux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Suivre le Guide des mesures

d'urgence, Guide no 154.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Balayer ou ramasser avec une pelle le produit dans des récipients secs. Éviter la création

de la poussière incontrôlée. Laver soigneusement l'emplacement du déversement avec de l'eau. Une protection respiratoire peut être nécessaire. Une protection de la peau et des

yeux devrait être utilisée pendant le nettoyage.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Protéger de l'humidité; Réagit avec l'eau. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Traiter sous un gaz inerte tel que l'azote ou l'argon pour maintenir l'intégrité du produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans des récipients résistant à la corrosion. Conserver dans des contenants Conditions d'entreposage

correctement étiquetés. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil. Les récipients peuvent être mis sous pression: Manipuler et ouvrir

le récipient avec prudence.

Matières incompatibles Réagit avec les métaux pour produire de la chaleur et des gaz corrosifs. Eau, alcools,

phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------|
| Oxyde de dichlorure de hafnium 13759-17-6 | • | - |
| Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6 | STEL: 10 mg/m³ Zr TWA: 5 mg/m³ Zr | TWA: 5 mg/m³ Zr (vacated) STEL: 10 mg/m³ Zr |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Éviter la formation de particules non contrôlées. Une ventilation aspirante locale pendant le

traitement est recommandée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Si un risque de blessures aux yeux ou irritation est présente, des lunettes de protection est

recommandé; par exemple, des lunettes, des lunettes de sécurité en mousse doublée, des

écrans faciaux ou autre équipement de protection qui protège les yeux hermétique.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la

peau.

En cas de formation de particules/fumées/gaz, de dépassement des limites d'exposition ou **Protection respiratoire**

d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de

contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à

la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Solide **État physique**

Aspect cristallin Poudre Odeur Piquant, Chlore légère

Couleur blanc Seuil olfactif

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pН Point de fusion / point de

congélation

- °C / - °F

Point d'ébullition / intervalle

Limite supérieure

d'ébullition Point d'éclair

Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air

Non applicable Non applicable Ininflammable

Amérique du Nord; Français North America; French _____

Non applicable

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité -

Pression de vapeur-Non applicableDensité de vapeur-Non applicable

Densité 2.2 Solubilité dans l'eau 1080 g/L

Solubilité dans d'autres solvants - Coefficient de partage -

Température d'auto-inflammation -

Température de décomposition 200°C/392°F

Viscosité cinématique-Non applicableViscosité dynamique-Non applicable

Propriétés explosives Non applicable Propriétés comburantes Non applicable

Autres informations

Point de ramollissement - Masse moléculaire -

Teneur en COV (%) Non applicable

Densité

Masse volumique apparente

50-60 lb/ft³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Réagit avec l'eau

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec l'eau.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Formation de poussière et accumulation poussière. Contact accidentel avec l'eau.

Matières incompatibles

Réagit avec les métaux pour produire de la chaleur et des gaz corrosifs. Eau, alcools, phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

Produits de décomposition dangereux

Réagit avec l'eau pour produire du chlorure d'hydrogène gazeux ou de l'acide chlorhydrique et de la chaleur.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Produit non classé.

Contact avec les yeux Cause de graves lésions oculaires.

Contact avec la peau Provoque de graves brûlures de la peau.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Oxyde de dichlorure de hafnium | 3500 mg/kg bw | - | - |

| 13759-17-6 | | | |
|-------------------------------|---------------|---|---|
| Oxyde dichlorure de zirconium | 3500 mg/kg bw | - | - |
| 7699-43-6 | | | |

Données sur les effets toxicologiques

Peut causer des brûlures de la peau. Peut causer une sensation de brûlure ou une rougeur **Symptômes**

des yeux. Peut provoquer une grave irritation des voies respiratoires supérieures si inhalé.

Peut causer des effets gastro-intestinaux en cas d'ingestion.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Nocif en cas d'ingestion. Toxicité aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Cause de graves lésions oculaires.

oculaire

Sensibilisation Produit non classé. Mutagénicité sur les cellules Produit non classé.

germinales Cancérogénicité

Produit non classé.

Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Danger par aspiration

Produit non classé. Produit non classé. Produit non classé. Produit non classé.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Comme il est expédié, ce produit n'est pas classé pour une toxicité aquatique

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oxyde de dichlorure de hafnium 13759-17-6 | - | - | - | - |
| Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6 | The 72 h EC50 of zirconium dichloride oxide to Pseudokirchnerella subcapitata was 80% v/v saturated solution. | dioxide to Danio rerio was | zirconium acetate for activated sludge was greater | The 48 h EC50 of zirconium dichloride oxide to Daphnia magna was greater than 100% v/v saturated solution. |

Autres effets nocifs

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et Emballage contaminé

locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u> Réglementé

N° ID/ONU 3260

Nom officiel d'expédition Solide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (Oxychlorure d'hafnium)

Classe de danger 8
Groupe d'emballage |

Dispositions particulières IB8, IP2, IP4, T3, TP33

Numéro du guide des mesures 154

d'urgence

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux) Est conforme à (aux) **ENCS** Non inscrit(e) **IECSC** Est conforme à (aux) KECL Non inscrit(e) **PICCS AICS** Non inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé

Danger chronique pour la santé

Non
Risque d'incendie

Risque de décompression soudaine

Danger de réaction

Oui

Non

Non

Non

Non

Non

Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|-------------------------------|------------|---------------|--------------|
| Oxyde dichlorure de zirconium | | X | |
| 7699-43-6 | | | |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0 Instabilité 1 Propriétés physiques et

chimiques -

HMIS Risques pour la santé 2Inflammabilité 0 Dangers physiques 1 Protection individuelle

Χ

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Date d'émission08-déc.-2017Date de révision19-mai-2020

Note de révision

Sections de la FS mises à jour: 1, 2, 5, 6, 7, 9, 11, 14, 15

Note:

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Renseignements supplémentaires Fiche signalétiques et étiquettes accessibles à ATImetals.com

disponibles de :